

ELECTIONS LEGISLATIVES  
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION  
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES  
 SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR**

L'an deux mille treize, et le 2 octobre, la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 2013 s'est déroulée dans la salle de la CENI de l'Assemblée

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de la 1<sup>ère</sup> au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 187 Nombre de BV pris en charge : 186
- Nombre d'électeurs inscrits : 85202
- Nombre de votants : 60300
- Nombre de bulletins nuls : 15464
- Suffrage exprimés : 44836
- Taux de participation : 70,77 %

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus	
		En Chiffres	En Lettres
01	Dr Sinata Christiantine	72763	Sept deux mille sept cent soixante trois
02	Dr Doré Alexis Tsangura	15618	Cinq mille six cent dix huit
03	Ble Doré	2455	Deux mille quatre cent cinquante cinq
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.  
 Conformément à l'article 86 du code électoral:  
 1) L'original va au Président de la CENI,  
 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation  
 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant  
 Fait à Senegal le 2 octobre 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président: Sicilia  
 Le Vice-Président: Camara  
 L'Assesseur: Abou Mathos  
 L'Assesseur: Abou Mathos  
 L'Assesseur: Abou Mathos